

Les Infos de Base

mercredi 6 janvier 2010
volume 13, numéro 1
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*
- Améliorations technologiques:
Nouveau modèle de requête



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 1 du 6 janvier 2010. Les modifications apportées par L.Q. 2009, c. 48, 49, 50, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61 et entrées en vigueur au 6 janvier 2010 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 6 janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 1 du 6 janvier 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 1 du 2 janvier 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 21 janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 52 du 30 décembre 2009, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 51 du 26 décembre 2009.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2009.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 21 juillet 2009 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 25 du 9 décembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 25 du 9 décembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 12 décembre 2009.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 12 décembre 2009.

Dans son édition de janvier, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 628 termes ou mots de renvoi pertinents.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les contributions d'assurance, [R.R.Q., c. **A-25**, r. 1.2], ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions d'assurance, Décision du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 25, a. 1.

Règlement sur les permis, [R.R.Q., c. **C-24.2**, r. 3.1.1], aa. 12.1, 12.2, 20, 22, 25, 27, 32.2, 35, 39, 42, 43, Chapitre V.1, titre de la Section V.1 du Chapitre VIII, 73.3, 73.4, 73.8, 73.9, 75.1-78, 84.1-84.3, 85, Section VIII du Chapitre VIII.

Règlement modifiant le Règlement sur les permis, D. 1311-2009 du 02-12-09, (2009) 141 G.O. 2, 5947, aa. 1-16.

Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire, [R.R.Q., c. **I-13.3**, A.M. 2009-01 du 15-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 49], nouveau.

Règlement sur le pétrole, le gaz naturel, la saumure et les réservoirs souterrains, [R.R.Q., c. **M-13.1**, r. 1], titre, aa. 1-3, 5-9, 12, 14-16, 18, 21-23, 25, 27, 31, 32, 36, 37, 43, 46-50, 58-61, intitulé du chapitre IV, 62, 65, 67, 70.1-73, 75, intitulé du chapitre VI, 82, 85-88, 96, 98-100, 104-113, 115, 119-121.1, 123, ann. I-V.

Règlement modifiant le Règlement sur le pétrole, le gaz naturel, la saumure et les réservoirs souterrains, D. 1381-2009 du 21-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 8, aa. 1-63.

Règlement sur la contribution des producteurs d'ovins, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 26], titre, a. 2.2.

Règlement modifiant le Règlement sur la contribution des producteurs d'ovins, Décision 9313 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 61, aa. 1, 2.

Règlement sur la vente en commun des

agneaux lourds, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 33.1], aa. 6, 9, 11, 12, 15, 19, 20, 23, 24, 27.1, 28, 31, 36-37.1, 41, 42.5.

Règlement modifiant le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds, Décision 9312 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 59, aa. 1-17.

Règlement sur les contingents de mise en marché des producteurs de bois de l'Estrie, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 94], aa. 1-3, 8, 10-14, 16, 17.1, 19-23, 24.1-27.

Règlement modifiant le Règlement sur les contingents de mise en marché des producteurs de bois de l'Estrie, Décision 9314 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 62, aa. 1-19.

Règlement sur les contributions financières du Conseil de l'industrie laitière du Québec inc., [R.R.Q., c. M-35.1, r. 239], titre, aa. 1, 3, 5, ann. A.

Règlement modifiant le Règlement sur les contributions financières du Conseil de l'industrie laitière du Québec inc., Décision 9309 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 57, aa. 1-5.

Règlement sur les quotas des producteurs de lait, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 252], aa. 9, 30, 41.1, 44, 53.14, 53.16, 53.22, 53.24, ann. 2.1, 4, 7.1.

Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs de lait, Décision 9311 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 58, aa. 1-11.

Règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 282], a. 1.

Règlement modifiant le règlement sur la contribution pour l'application et l'administration du plan conjoint des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, Décision 9310 du 16-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 58, a. 1.

Règlement sur la redevance annuelle payable à la Régie de l'énergie, [R.R.Q., c. **R-6.01**, D. 1379-2009 du 21-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 7], nouveau.

Règlement sur la redevance annuelle payable à la Régie de l'énergie, [R.R.Q., c. R-6.01, r. 7], remplacé.

Règlement sur la redevance annuelle payable à la Régie de l'énergie, D. 1379-2009 du 21-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 7, a. 7.

Politique sur le Recueil des lois et des règlements du Québec, [R.R.Q., c. **2009**,

c. 40, Décision du 15-12-09, (2010) 142 G.O. 2, 69], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur la sûreté du transport maritime, L.C. 1994, ch. 40.

Règlement sur la sûreté des traversiers intérieurs, DORS/2009-321 du 03-12-09, (2009) 143 Gaz. Can. II, 2450, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Améliorations technologiques

Nouveau modèle de requête

L'Infobase Gazettes officielles du Québec contient un nouveau modèle de requête : « Recherche par document de la Gazette » qui permet de trouver plusieurs termes se retrouvant dans des paragraphes différents, mais dans un même document de la Gazette.

Inscrivez les termes désirés dans la boîte de dialogue pour trouver: tous les décrets qui contiennent «"Investissement Québec" et revenus», toutes les décisions qui contiennent «"Régie des marchés agricoles" et frais» ou tous les A.M. qui contiennent «"aide financière" et "ministre de la Sécurité publique"».